

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 7 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le sept du mois de novembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes du Chillou, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 27 octobre 2023

16 présents + 6 pouvoirs (22 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND,
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : /
- ✓ Commune de Boussais : Gérard GIRET, Jacques ROY
- ✓ Commune d'Irais : /
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL,

6 pouvoirs :

- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Daniel ROBERT a donné pouvoir à Fabrice DURAND
- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés : Lucette ROCHER, Huguette ROUSSEAU, Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Hélène MARSAULT, Micheline REAU

Gerard CHABAUTY a été élu secrétaire de séance

=====

FINANCES
Décision Modificative n°3 du Budget Principal

Il convient de réaliser une décision modificative pour permettre de réaliser les écritures d'immobilisation des investissements et subventions correspondantes :

Budget	Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes	
Budget Principal (DM n° 3)	Fonctionnement	042	777		101 589,74€	
		042	6811	101 589,74 €		
	Investissement	040		13911	21 571,91 €	
				13912	4 652,71 €	
				13913	36 627,34 €	
				139141	3 266,74 €	
				13917	19 726,84 €	
				13918	15 744,20 €	
		040	28188		101 589,74 €	
		16	1641	55 000,00 €		
		21	2151	- 55 000,00 €		
		041		2313	30 936,01€	
				2318	11 613,16€	
				21318	262 665,65€	
		041		2031		302 946,48€
			2033		2 268,34€	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ de valider la décision modificative n°3 du budget principal comme mentionnée ci-dessus ;
- ✓ d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Fait et délibéré, le 8 novembre 2023
Et ont signé le Président et le secrétaire,

Le secrétaire de séance,
Gérard CHABAUTY

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20231109-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-11-2023

Publication le : 09-11-2023

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48